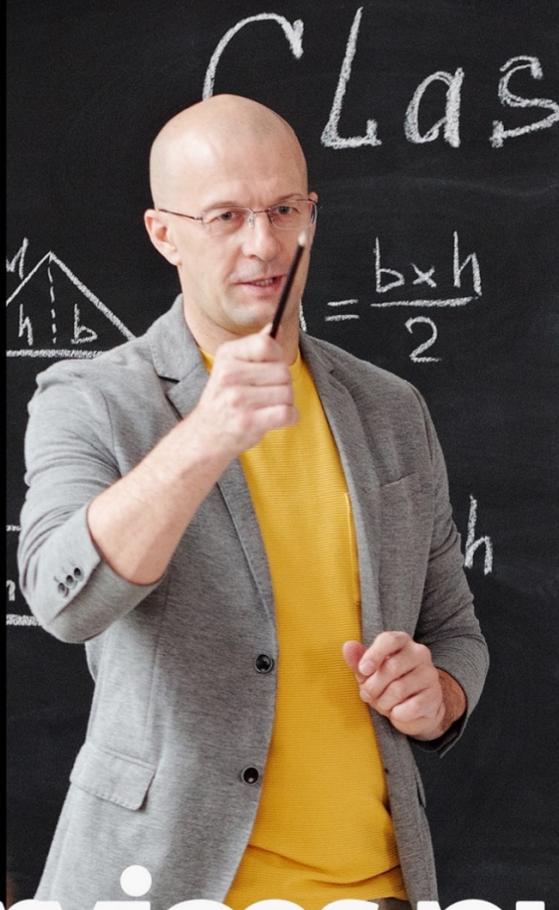
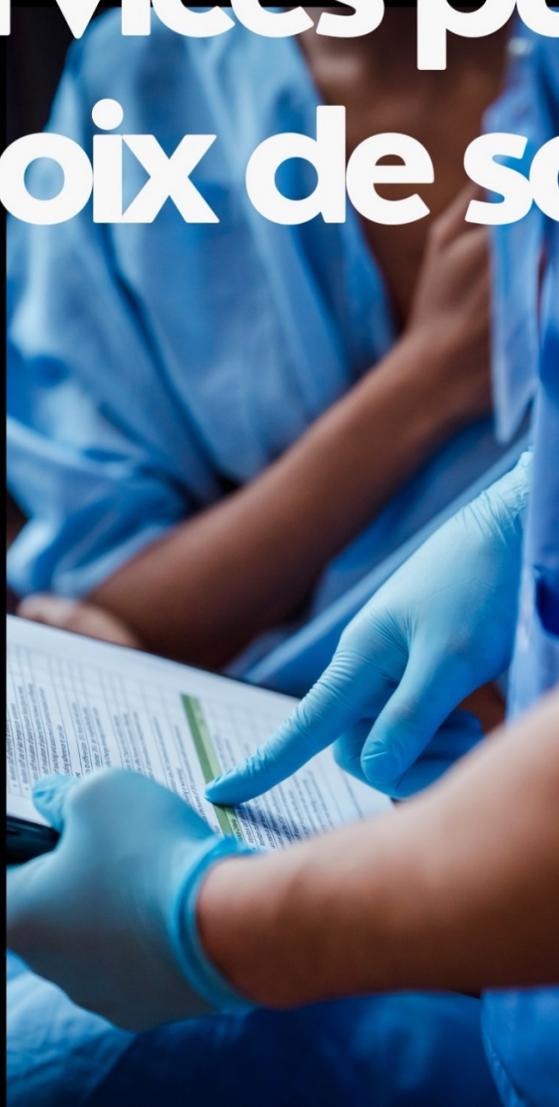


IR
CGSP



Les services publics, un choix de société



23 JUIN

**JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES SERVICES PUBLICS**

IR
CGSP

Pourquoi une journée internationale des services publics ?

C'est le 23 juin 2003, que l'Assemblée générale de l'ONU déclare la « Journée internationale pour la fonction publique » après avoir adopté une résolution¹ intitulée : « *Administration publique et développement* » dans laquelle elle met en avant l'importance de l'administration publique dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire adoptée en 2000 qui se fixait notamment pour objectifs :

1. l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim ;
2. l'accès à l'éducation primaire pour tous ;
3. la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
4. la réduction de la mortalité infantile et post-infantile ;
5. l'amélioration de la santé maternelle ;
6. la lutte le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ;
7. la préservation de l'environnement.

Pourtant, quand on y regarde de plus près, c'est toute l'année que les services publics mériteraient d'être reconnus ! Ne serait-ce que pour réhabiliter auprès de l'opinion publique la valeur immense que recouvre l'ensemble de ces services tant pour chaque travailleur et travailleuse, citoyen et citoyenne que nous sommes que pour les entreprises et tout le système économique.

¹ Résolution n°57/277 du 7 mars 2003.

Les services publics sont toujours présents à vos côtés

Les différentes crises (*subprimes*, Covid-19, inondations...) qui nous ont durement touchés ces dernières années rappellent au quotidien l'importance des services publics dans une société.

Pour prendre conscience du rôle fondamental des services publics, essayons d'imaginer ce que serait une de nos journées s'ils n'existaient pas.

Essayons d'imaginer une société sans radio ni télévision publiques, sans transports en commun, sans services de voirie et d'égouts, sans police, sans épuration d'eau, sans canalisations de gaz, sans bibliothèques, sans

écoles, sans théâtres ni salles de spectacles, sans services administratifs communaux, sans

cantines scolaires, sans excursions scolaires, sans crèches, sans centres de réhabilitation, sans

logements sociaux, sans trains, sans eau potable, sans accès à la culture,

sans tribunaux où divorcer ou hôtels de ville où se marier, sans soins de santé préventifs et curatifs, ni dépistages de maladies, ni services d'urgences dans les hôpitaux, sans cours du soir, sans traitement des déchets, sans pompiers, sans musées....



Ou plutôt, imaginons un monde avec tout cela, mais à payer au prix coûtant. Un monde où quelques personnes ultra-riches pourraient s'offrir le grand luxe d'une journée confortable dans un quartier agréable, et où la grande majorité de la population devrait plutôt choisir entre mettre un enfant à l'école ou se chauffer, ou soigner son cancer, ou s'offrir une voiture car pas de bus, entre inscrire sa fille à une journée sportive ou aller à un concert philharmonique, le tout dans un quartier non éclairé, non bitumé et jonché d'immondices. Un peu dur, non ?

Pourquoi cette mauvaise image des services publics ?

Depuis plus de 30 ans, un important travail idéologique a nourri les argumentaires hostiles à l'intervention publique afin de remettre en cause les quatre piliers constitutifs de l'État social que sont les services publics, la protection sociale, le droit du travail et les politiques socio-économiques de soutien à l'activité.

Désormais, l'État social de services publics n'est plus jamais abordé que sous l'angle de sa prétendue crise et de son effondrement inéluctable.

Le discours ambiant, qu'il soit médiatique ou politique, véhicule une image négative des services publics. Ainsi, les « charges » sociales seraient un fardeau, la « pression » fiscale écrasante, la « dette » publique une menace et le « trou » de la sécu un danger...

Ce travail de sape a pour objectif de nous faire croire qu'il n'y a pas d'alternatives. Il veut nous pousser à la résignation en nous faisant accepter des réformes qui vont à l'encontre des intérêts des citoyens et citoyennes. Il écrit une histoire dans laquelle l'acteur public serait moins efficace et moins vertueux que le privé. Une histoire où nos mécanismes de solidarité sont présentés comme des dépenses inutiles entravant une soi-disant saine et nécessaire concurrence. Une histoire qui perpétue un rapport de domination et d'accumulation profitable à quelques nantis. Cette histoire est un mensonge !

À qui profite le crime ?

Inutiles les dépenses publiques ? Vraiment ?

Au cours des derniers 150 ans, la part des dépenses publiques rapportée au PIB n'a fait que croître². Il s'agit là d'une réalité que personne de censé ne pourrait nier. Pour donner un ordre de grandeur, elle était, dans notre pays, d'environ 10% vers 1870 pour évoluer aux alentours des 50% actuellement.

Cette évolution permet à certains de dire qu'il faut réduire les dépenses publiques.

Pourtant, tout le monde comprendra (enfin les travailleurs et travailleuses avec ou sans emploi) qu'il vaut mieux, pour eux et elles, vivre en 2022 qu'en 1870. Et que l'augmentation des dépenses publiques traduit l'augmentation du niveau de vie de la population mais également l'accès à tous à des soins de qualité, à l'enseignement, à la culture, aux télécommunications, **à la sécurité sociale !**

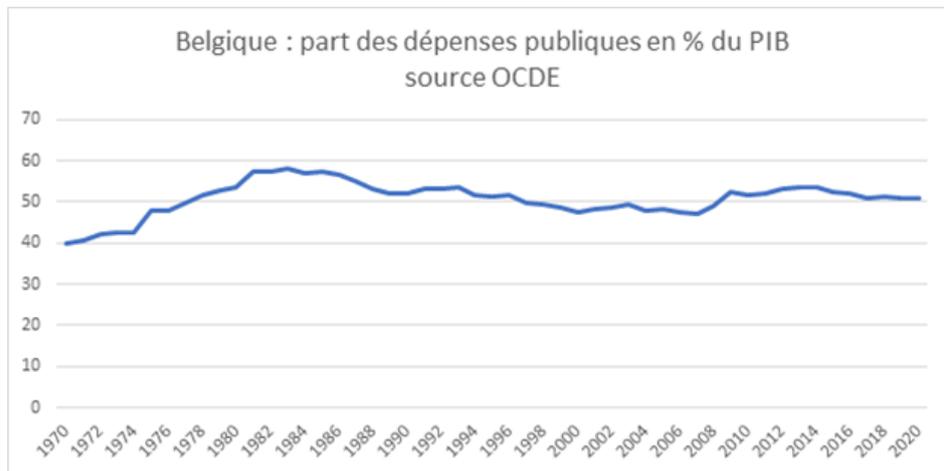
Signalons que, dans le même temps, le PIB a fortement augmenté. On ne peut donc affirmer que les dépenses publiques sont un frein à la croissance économique. Elles en seraient plutôt un des moteurs principaux.

Bien sûr, tout n'est pas parfait, il y a des choses à améliorer, mais croire que c'est en donnant ces services au privé que l'on poursuivra cette marche vers l'égalité est un leurre.

Pour l'essentiel, cette augmentation traduit la montée en puissance de l'État social de services publics avec pour conséquence l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population.

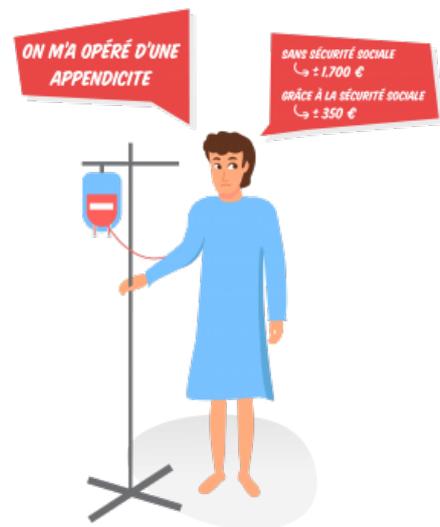
² Vito TANZI et Ludger SKUCHNECHT, *Public Spending in the 20th Century, a global perspective*, Cambridge University Press, 2000

Pourtant, alors que certains tiennent des propos alarmistes sur la supposée explosion des dépenses publiques, il est intéressant de noter qu'en pourcentage, elles n'ont pas augmenté depuis le début des années 80.



Important

Les dépenses publiques en Belgique sont de 247 milliards³ dont plus de la moitié est consacrée à la sécurité sociale et aux soins de santé.



Source : FGTB Liège-Huy-Waremme

³ Les chiffres utilisés sont ceux de 2019 (afin de ne pas tenir compte des effets de la crise sanitaire).

Une part importante du PIB est tout de même consacrée aux dépenses publiques ?

Parmi les arguments avancés pour nous faire croire que les services publics coûtent cher à la collectivité revient souvent l'argument qui les met en rapport avec le PIB.

Ainsi, début de cette année 2023, un président de parti politique francophone, plus fort sur les réseaux



sociaux qu'en économie, affirmait sur le plateau de la RTBF (télévision publique) : « *En Belgique, 55% du PIB, plus de la moitié du PIB, c'est de la dépense publique* ».

Une telle affirmation, aussi fausse que grossière, laisse croire que les pouvoirs publics ponctionnent (vampirisent) une part importante de la richesse produite, ne laissant rien (ou presque) aux autres acteurs économiques.

Rien n'est moins vrai, et cela pour au moins deux raisons.

Le PIB n'est, ici, qu'une unité de mesure.

En économie, il est régulièrement nécessaire de faire des comparaisons. Il peut s'agir de comparer entre deux (ou plusieurs) pays ou encore d'analyser la situation d'un pays sur plusieurs années.

Or, il est inutile de comparer le montant des dépenses publiques de la France avec, par exemple, celui de la Belgique car bien que dans des situations économiques comparables, la taille, le nombre d'habitants (...) influenceront fortement le montant des dépenses publiques.

Pour permettre cette comparaison, les économistes ont décidé de comparer le montant des dépenses au **produit intérieur brut** (c'est-à-dire à la somme des richesses produites en un an sur le territoire national).

2019		
	Belgique	France
Dépenses publiques (en euros)	247 milliards	1.348 milliards
PIB (en euros)	474 milliards	2.433 milliards
Dépenses publiques (en % du PIB)	52,1%	55,4 %

Le PIB n'est donc qu'une unité de mesure des dépenses publiques, comme le kilomètre l'est pour une distance et le litre pour une quantité de liquide ! Il est donc plus juste de dire que les dépenses publiques représentent environ 52% du PIB.

Ainsi, la dépense publique (pas plus que la dépense privée) ne représente une « part du PIB ».

Les dépenses publiques créent de la richesse

Mais il y a mieux !

Loin d'être une ponction sur la richesse produite, les services publics produisent de la richesse ! Et ce sont les chiffres de la BNB qui le disent : 25% de la croissance économique est à mettre au crédit de la dépense publique.

Les politiques d'austérité, en réduisant la capacité d'action des pouvoirs publics, brident donc un levier essentiel de la croissance.

L'ONU reconnaît d'ailleurs, dans une convention internationale édictant les règles de comptabilité nationale, que les **agents publics sont productifs**. La double particularité de leur activité productive est qu'elle s'effectue en dehors de la sphère du marché et est accessible gratuitement (ou presque).

Pour autant, cette activité n'est pas produite gratuitement, ce coût est payé par l'impôt : c'est un prix « socialisé ». Les appels réguliers à la réduction des effectifs de la fonction publique ne considèrent en réalité l'emploi public que comme un coût (excessif, la plupart du temps), mais on ne dit jamais qu'il apporte une contribution décisive à la richesse nationale et à la croissance du pays.

Plus encore, si un quart de ces dépenses sert à payer le travail (productif !) des fonctionnaires, la moitié des dépenses est constituée de prestations (pensions, médicaments et soins remboursés, etc.) qui alimentent les revenus des ménages et leur permettent donc des dépenses de consommation privée, ce qui, en plus du caractère redistributif, soutient les débouchés et l'activité des entreprises.

On comprend mieux pourquoi les dépenses publiques sont très utiles d'un point de vue économique. **Loin d'être un fardeau, elles constituent un élément essentiel du soutien à la consommation des ménages et à l'investissement** (prestations et allocations diverses, commandes publiques, dépenses privées des fonctionnaires, etc.).

L'austérité n'est pas la solution...

Les travailleurs et travailleuses des services publics et les citoyens et citoyennes font l'expérience des conséquences des politiques d'austérité. Si nous pouvons juger de l'inefficacité sociale des politiques d'austérité, il faut également mettre en avant leur inefficacité économique. Ainsi, trop souvent, les réductions de moyens des services publics sont justifiées par la nécessité de relancer l'économie en restaurant la croissance économique.

Cependant, ce cercle « soi-disant » vertueux n'a jamais été vérifié dans les faits. C'est

même le contraire qui serait vrai.

Ainsi, en 2012,

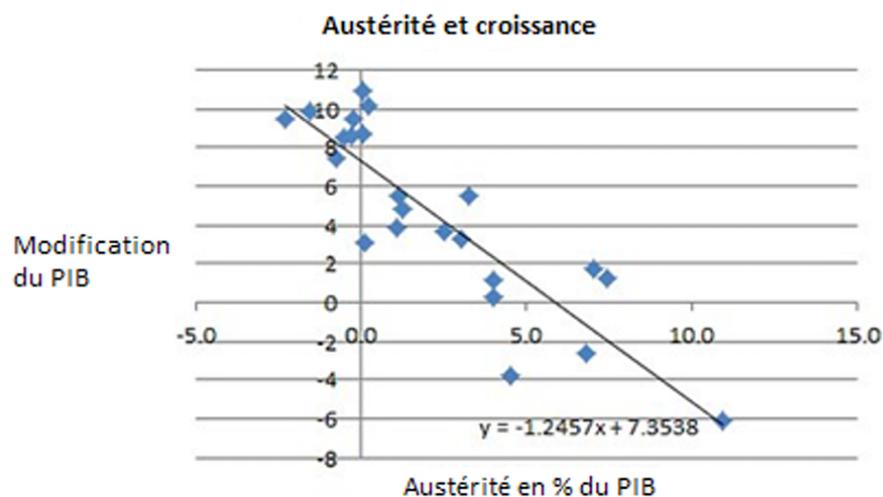
l'économiste

et prix Nobel

Paul Krugman

a comparé,

pour une série de pays, l'évolution du PIB (la croissance) et l'importance des politiques d'austérité. Comme le montre le graphique, les résultats sont sans appel : sur la période 2009-2011, les pays qui ont connu la plus faible croissance du PIB sont également ceux qui ont appliqué les politiques d'austérité les plus dures.



Source : Krugman 2012

Les services publics, un outil de redistribution des richesses ?

En 2012, sur demande de l'IRW-CGSP, la Form'action André Renard (FAR) et le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC) ont réalisé une étude argumentée, produisant des chiffres vérifiables et concrets sur l'apport réel des services publics wallons aux revenus des ménages wallons.

Aujourd'hui, si les chiffres ont quelque peu évolué, les conclusions n'ont, elles, pas changé : les services publics réduisent fortement les inégalités ! Cette étude vise à évaluer l'effet redistributif des transferts publics et sociaux en nature en Belgique et plus particulièrement en Région wallonne. Elle ne mesure donc pas directement les inégalités entre les ménages mais bien l'impact des services publics sur la distribution des revenus des ménages⁴ wallons.

Pour ce faire, elle recourt au revenu disponible ajusté – c'est-à-dire le revenu disponible augmenté de la valeur monétaire des transferts sociaux en nature – afin de mesurer plus exactement et complètement le niveau de vie des ménages. Ces transferts sociaux en nature sont des prestations sociales financées collectivement qui sont versées en nature au bénéficiaire plutôt qu'en espèces afin que la prestation couvre bien un besoin spécifique. Les remboursements de soins de santé sont ainsi considérés comme des transferts en nature, de même que l'éducation, les transports publics et le logement social notamment.

⁴ Un ménage est constitué de l'ensemble des occupants d'un même logement. C'est une référence classique d'analyse économique.

La comparaison entre le revenu disponible et le revenu disponible ajusté permet alors de répondre à cette question cruciale : les transferts publics et sociaux en nature que sont les services publics favorisent-ils une distribution plus égalitaire des revenus en Wallonie ?

Comment a-t-on calculé cet effet redistributif ?

La première approche, dite « macro », s’intéresse aux quantités globales régionales. Elle analyse la distribution des revenus **après** prise en compte de quatre transferts en nature spécifiques : les services publics de santé, d’éducation, de logement social et de transports publics⁵. Pour chaque secteur, la population wallonne est scindée en cinq parties égales correspondant à leurs revenus, on parle de quintiles : le premier quintile représente donc les 20 % des ménages les plus pauvres alors que le dernier quintile comprend les 20 % des plus riches. On compare ensuite la part du revenu total calculée sur le revenu ajusté à celle calculée sur le revenu disponible ajusté pour chaque quintile (*cf.* tableau), ce qui permet de visualiser les effets redistributifs du secteur concerné.

	Part du revenu total calculée sur base du revenu disponible des ménages (%)	Part du revenu total calculée sur base du revenu disponible <u>ajusté</u> (par rapport aux dépenses de santé) des ménages (%)
Quintile 1	8,8	10,3
Quintile 2	14,2	15,3
Quintile 3	18,4	18,8

⁵ Ces quatre secteurs ont été choisis car ils sont facilement identifiables et leur impact redistributif est facilement quantifiable. En outre, les différentes études internationales traitant du même sujet ont également pris pour référence ces secteurs.

Quintile 4	23,4	22,8
Quintile 5	35,2	32,8
Total	100	100

Afin de traduire les résultats de l'étude dans notre quotidien, celle-ci intègre l'effet des services publics dans la vie de 7 familles types (c'est l'approche « micro »).

Les résultats sont édifiants !

Prenons le cas de deux familles-types. La première famille est composée d'un couple ayant deux enfants scolarisés (primaire et secondaire). Aucun membre de la famille n'a de problème de santé. Ils n'utilisent pas les transports en commun et le revenu mensuel disponible du ménage (3.500 euros) ne leur donne pas la possibilité d'avoir un logement social.

On constate donc que, des 4 services publics étudiés, la famille a quasi exclusivement recours à l'enseignement. Le Service Statistique de la Communauté française estime que la dépense publique moyenne générée par un étudiant de l'enseignement primaire est de 3 697 euros par an, soit 309 euros par mois. Le coût annuel moyen d'un étudiant de l'enseignement secondaire est logiquement plus important et s'élève à 7 321 euros. La dépense publique mensuelle générée par un étudiant de l'enseignement secondaire est donc de 611 euros⁶.

Sur base de ce seul service public, le transfert en nature dont bénéficie ce ménage est de 920 euros (611 + 309 euros) par mois, **augmentant ainsi de plus d'un quart son revenu disponible !**

⁶ Enfin, la dépense publique engendrée par un étudiant de l'enseignement universitaire est encore plus importante et s'élève à 9 714 euros par an, soit 809,5 euros par mois.

L'exemple de la deuxième famille permet d'évaluer les transferts en nature liés aux soins de santé et à l'usage des transports en commun. Supposons que le père de famille souffre d'un diabète de type 1⁷ et les deux enfants utilisent les transports en commun (bus et train) pour se rendre à l'université.

D'après les règles et barèmes en vigueur, les dépenses publiques de soins dont bénéficie cette famille sont de 234 euros par mois (dont 212 rien que pour le traitement du papa).

En ce qui concerne les transports, l'estimation des dépenses publiques est, d'environ 508 euros par mois **et** par enfant. Soit au total, 1016 euros.

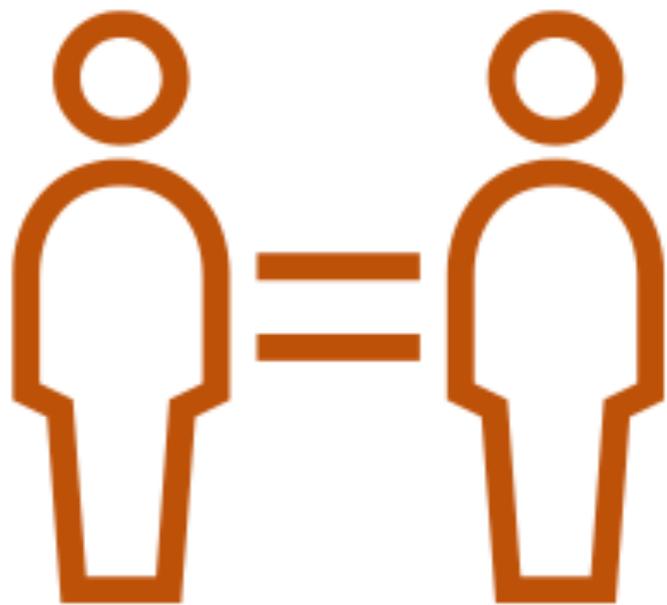
Si l'on ajoute à cela que les dépenses publiques liées à l'enseignement universitaire sont de 809,5 euros par enfant, on arrive à la conclusion que, grâce aux transferts publics, le revenu disponible ajusté de ce ménage est de 7869 euros (soit une augmentation de plus de 57% de son revenu disponible).

⁷ Le revenu disponible de ce ménage (5.000 euros) ne donne cependant pas droit à un remboursement préférentiel.

Les services publics au service de l'égalité des genres⁸ !

Prendre soin des autres, cuisiner, nettoyer sont des tâches essentielles au bien-être des sociétés ainsi qu'au bon fonctionnement d'une économie. Ces emplois nécessitent souvent peu de qualifications et sont perçus comme une extension du travail de soin non rémunéré des femmes.

Les inégalités entre les genres concernant le travail de soin se traduisent également par des inégalités en matière d'emploi, de salaire, ainsi que de choix et de qualité de vie. Cela n'affecte pas seulement le revenu immédiat des femmes mais nuit également à leur future sécurité économique.



Pour les femmes, le choix ou

l'obligation de privilégier le travail de soin ou d'accepter des emplois à mi-temps ou dans le secteur informel pour avoir la possibilité d'assumer leurs responsabilités en matière de soin réduit leur capacité à contribuer au système de protection sociale et à accumuler des ressources et des richesses.

Avec le vieillissement de la population mondiale, la demande en soin va considérablement augmenter, on approche d'une véritable crise du travail

⁸ Cette section est issue du rapport annuel d'Oxfam international, *Celles qui comptent*, janvier 2020, www.oxfam.org.

de soin alors que ce secteur pourrait offrir une formidable réserve d'emplois décents et dignes pour des millions de personnes. D'après la Confédération syndicale internationale (CSI), un investissement public direct dans l'économie du soin de 2 % du PIB dans seulement sept pays à revenu élevé pourrait déboucher sur la création de plus de 21 millions d'emplois, dont 75 à 85 % pour des femmes. D'après l'Organisation internationale du Travail (OIT), 475 millions d'emplois seront à pourvoir à l'horizon 2030 pour répondre aux besoins en matière de soin dans le monde. Pourtant, les gouvernements continuent d'ignorer la nécessité (et le potentiel) d'investir dans des emplois décents dans ce secteur. Au lieu de cela, ils confient la prestation des services de soin essentiels aux acteurs du marché, ce qui a pour effet de diminuer les salaires et de détériorer les conditions de travail tout en réduisant l'accessibilité géographique et financière et la qualité des services de soin pour toutes et tous. Et lorsqu'il y a réduction des prestations et de l'aide sociale, ce sont les mères isolées et les retraitées célibataires qui en pâtissent le plus car leur charge de travail de soin non rémunéré augmente.

Des systèmes fiscaux plus équitables sont essentiels pour lutter contre la crise du travail de soin en augmentant les recettes nécessaires pour investir dans un système de soin qui répond aux besoins de toutes et de tous, sans s'appuyer sur le travail peu ou pas rémunéré des femmes. Les impôts financent la prestation par l'État de services de garde d'enfants, de santé, d'éducation et de protection sociale, ainsi que les infrastructures dont les sociétés ont besoin pour vivre et soutenir l'activité économique. Les services publics comme la santé et l'éducation peuvent contribuer à répartir et à réduire la charge du travail de soin et donner aux femmes l'opportunité de choisir le futur et l'emploi qu'elles veulent.

En revanche, lorsque les gouvernements font le choix de ne pas investir dans ces politiques redistributives pourtant indispensables, ils contraignent les femmes et les filles marginalisées à combler ce manque, en les contraignant à davantage de travail de soin non rémunéré, moins de temps disponible pour leurs opportunités personnelles, avec un risque in fine de les faire basculer dans la pauvreté.

Les services publics, une alternative au capitalisme

Pour l'IRW-CGSP, le système capitaliste avec sa vision à court terme de maximisation du profit via une production de biens et services déconnectés des besoins réels de la population entraîne une dégradation des conditions de vie, des systèmes sociaux et de l'écosystème. L'activité économique doit être mise au service de l'ensemble de la population, cela signifie que la production de biens et services doit viser la satisfaction de l'intérêt général. Il est donc urgent de réfléchir à une **planification démocratique de l'économie** pour en finir avec la mise en concurrence des systèmes sociaux, la dégradation des conditions de travail et l'exploitation de l'environnement et des ressources naturelles et remplacer la recherche du profit par la satisfaction des besoins collectifs et des exigences environnementales.

Il est nécessaire de mettre fin à la production de produits inutiles et nuisibles par une réorganisation de la production de biens et services.

En la matière, les services publics ont un rôle pionnier à jouer. Dès lors, l'IRW-CGSP plaide pour un plan de développement des services publics qui permettra de rompre avec cette dynamique du « court-terme » et qui fera la preuve que l'organisation de l'économie peut se réaliser en-dehors de l'activité capitaliste.

- Globalement, il est urgent et essentiel de mettre en place une fiscalité plus juste et progressive qui taxe davantage les grandes fortunes et qui favorise les aidants et aidantes.
- En matière d'aide aux personnes notamment, il existe de nombreux besoins qui sont peu rencontrés (crèches, accompagnement des

personnes âgées et des personnes handicapées), il appartient aux pouvoirs publics de créer les services publics en la matière. Il faut investir pour rééquilibrer la responsabilité du travail de soin qui incombe de façon disproportionnée aux filles et aux femmes.

- En matière de transport, il appartiendra aux pouvoirs publics de définir le maillage territorial de l'offre de transport avec pour objectif de permettre à **tous** les citoyens d'avoir accès à un service de qualité. Cette dynamique s'oppose formellement à la logique de suppression de point d'accès aux services publics jugés insuffisamment rentables.
- De plus, par une politique tarifaire adéquate, les services publics doivent être accessibles à l'ensemble de la population. En matière de transport, cela aura également pour conséquence de rendre le transport public plus attrayant avec des effets bénéfiques sur l'environnement.

Editeur responsable :
Patrick Lebrun, rue de Namur 47, 5000 Beez